

III. CONTEXTE

J'ai accepté de rédiger un rapport sur la possibilité d'établir une Fondation canadienne de l'Asie et du Pacifique parce que j'étais convaincu que c'était une idée dont l'heure était venue. Cela fait tout près de deux décennies que je m'occupe de commerce avec les régions du Pacifique et plus particulièrement avec le Japon: dans les années 60 d'abord, à titre d'avocat, en contribuant à la négociation d'entreprises en coparticipation entre des sociétés canadiennes et japonaises, puis dans les années 70, en qualité de président d'une société canadienne qui est devenue le premier exportateur mondial de concentrés de plomb et de zinc à destination du Japon. Les nombreux voyages que je faisais à l'époque dans tout le Pacifique m'avaient amené à admirer ce que les Japonais réalisaient en matière de développement économique. Ils avaient à la fois la sagesse et la confiance voulues pour adopter une optique à long terme, ainsi que les capacités et la discipline nécessaires pour atteindre les objectifs visés. J'ai aussi été impressionné par l'énergie et la détermination qu'ils mettaient à mieux connaître l'Occident, notamment ses cultures, ses coutumes, ses langues et ses techniques. Je commençais alors à percevoir que les progrès qu'ils étaient en train de réaliser seraient de longue durée et qu'ils apporteraient des changements considérables dans cette région du monde, des changements qui auraient également des répercussions importantes au Canada.

J'ai acquis la conviction que le Canada devait cesser d'être à la remorque de leurs succès, qu'il devait assumer un rôle nouveau et mieux affirmé en Asie et dans le Pacifique s'il voulait établir une base nouvelle permettant d'aborder l'avenir avec plus de confiance et de succès. De façon plus précise, je me disais que nous avions, à notre tour, des leçons à apprendre de l'Asie et du Pacifique, tout comme eux avaient appris de l'Occident. Nous devons nous mettre à l'étude des sociétés de l'Asie et du Pacifique afin de mieux comprendre leur philosophie, leurs religions et leurs cultures et, ainsi, de bien saisir les grandes idées qui animent leurs réalisations sur le plan organisationnel — des réalisations qui sont la clé de voûte des progrès extraordinaires observés dans la région de l'Asie et du Pacifique.

Cette tâche globale est d'autant plus nécessaire aujourd'hui que les défis économiques et sociaux auxquels nous sommes confrontés au Canada ont pris une ampleur qui dépasse de loin ce que nous avons connu jusqu'ici ou prévu. Faute de commencer à comprendre les fondements psychologiques et philosophiques des sociétés de l'Asie et du Pacifique, nous serons incapables de nous adapter avec succès au défi qu'elles représentent.

En 1980, lorsque j'ai entendu des gens préconiser pour la première fois en public la création d'une fondation de l'Asie et du Pacifique pour répondre à ces besoins, j'ai participé au mouvement. En 1981, j'ai accepté de mener une étude sur cette possibilité pour le compte du ministère des Affaires extérieures. J'avais d'abord pensé qu'il me suffirait de quelques mois pour m'entretenir avec un petit groupe de personnes intéressées, puis rédiger un bref rapport. Je n'avais pas prévu l'effet boule de neige qu'aurait l'annonce de l'étude, ni l'intérêt qu'elle susciterait dans différentes régions du Canada. Il y eut presque immédiatement un afflux de demandes de renseignements, de lettres et d'appels téléphoniques. De plus, la *Pacific-Asia Cultural and Economic Exchange Society* de Victoria et le *Vancouver Mokuyokai Group* organisèrent des réunions, tandis que quatre grandes universités organisaient des symposiums indépendants.